

Université de Moncton

SENAT ACADEMIQUE

réunion du 25 avril 1969

ETAIENT PRESENTS:

Me Adélarde Savoie
Reno Desjardins, c.s.c.
O'neil Ferguson, c.s.c.
Victor Raïche
Georges Citarella
Maurice Chamard, c.s.c.
Agnez Hall
Léopold Lanteigne, c.j.m.
Yvan Albert
Aurèle Young
Jean Dumas
Fernand Girouard
Mme Marcelle Dumont
Sr. Ghislaine Cormier
Sr. Jacqueline Bouchard
Victor Ross
Mlle Mariette Bouchard
Pierre Dion
Roland Soucie, c.s.c.
Jean Cadieux
Brian T. Newbold
Omer Chouinard
Hector Frenette

Il est proposé par M. Brian Newbold et secondé par Mme Marcelle Dumont que le procès-verbal de la dernière réunion soit accepté avec les corrections suivantes:

Art. # 7 Centre d'Etudes Acadiennes

"Tenant compte du fait que le Centre d'Etudes acadiennes n'exerce aucune fonction d'enseignement, le Sénat encourage son développement."

Art. # 5 E- Ecole de Psychologie-Education

1 - CORRESPONDANCE:

a) Baccalauréat mention musique ou Baccalauréat en musique

La Directrice de musique au Collège Notre Dame d'Acadie demande que les cours offerts par l'école de musique de Notre Dame d'Acadie selon le programme de l'Ecole Vincent d'Indy de Montréal soient accrédités par l'Université de Moncton en vue d'une mention en musique ou du baccalauréat en Education musicale ou du baccalauréat en musique. A ce sujet, il est proposé par le Père Léopold Lanteigne et secondé par M. Pierre Dion que cette demande soit envoyée au Conseil de la Faculté des Arts et qu'un comité ad hoc soit formé pour étudier ce problème et vérifier les études déjà entreprises dans ce domaine. Cette proposition fut votée: pour 14, contre 1, adopté.

b) Programmes: Ecole Normale

M. Yvan Albert, directeur de l'Ecole Normale, présente le programme d'études des 1ère et 2ème années pour septembre prochain. Il demande à l'Université d'attester l'accréditation possible de ces cours dans le cadre du programme de baccalauréat ès arts avec mention.

Il est proposé par M. Jean Cadieux et secondé par le Père Roland Soucie que le Sénat Académique approuve en principe cette demande, mais sujette à l'approbation du Conseil de la Faculté des Arts et du Conseil de l'Extension.

c) Département d'Histoire

Trois professeurs du département d'histoire et de géographie demandent la création d'un département d'histoire séparé de celui de la Géographie. Cette demande n'ayant pas suivie les procédures établies, elle devra être soumise d'abord au Conseil de la Faculté des Arts et référée à la Commission de Planification Académique.

Les membres du Sénat déplorent les mauvaises procédures suivies dans le cas des trois demandes citées plus haut. Il est fortement recommandé qu'à l'avenir ces genres de demandes suivent les étapes prévues avant de les présenter au Sénat.

2 - RAPPORT DES COMITES SPECIAUX:

a) Statut des Anglophones, cours et manuels anglais.

Le rapport progressif se continue à ce sujet. Des efforts sérieux ont été déployés pour le recrutement d'enseignants francophones compétents. Un rapport complet sera présenté d'ici la fin du mois de mai concernant tous ces problèmes.

b) Promotion par sujet:

Un document sur une expérience en cours à l'Université de Sherbrooke est présenté aux membres du Sénat au sujet de la promotion par sujet. Des études plus approfondies suivront.

3 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR ACADEMIQUE:

M. le Vice-Rector académique présente son rapport sur les activités du secteur académique de l'Université pour l'année 1968-69. Un document est remis aux membres à cet effet.

4 - RAPPORT DU SECRETAIRE-GENERAL:

Un rapport du Secrétaire-Général est présenté aux membres au sujet des admissions, des gradués, des contrats des professeurs et des comités d'admissions et des grades académiques. Des documents sont remis aux membres à cet effet.

5 - RAPPORT DES FACULTES:

a) Faculté des Arts

Il est proposé par le Père Chamard et secondé par M. Brian Newbold que le texte au sujet de la maîtrise ès arts (voir annexe A) présenté par le Conseil des Etudes Supérieures de la Faculté des Arts, soit accepté avec les corrections suivantes:

- 1- Ajouter "Faculté des Arts" au titre du document
- 2- Au paragraphe "Thèse" remplacer "un jury composé du directeur de la thèse et de deux lecteurs" par un jury nommé par le Conseil de la Faculté.
- 3- Au même paragraphe après "Il en fournira cinq copies" enlever "deux pour la bibliothèque et une pour chaque membre du jury."

b) Les autres facultés ont présenté un bref rapport de leur personnel prévu pour l'an prochain et les changements mineurs dans leurs programmes. Le Directeur de l'Ecole des Sciences Sociales mentionne que le Baccalauréat en Service Social est officiellement reconnu par la Commission O'Sullivan.

c) Conseil de la Recherche

M. Victor Ross, président du Conseil de la Recherche, présente un bref rapport des activités de ce conseil. Il mentionne que des candidatures ont été reçues pour le poste de Directeur de la Recherche et le choix du candidat se fera très prochainement par l'administration de l'Université.

6 - COMMISSION DE PLANIFICATION ACADEMIQUE:

M. le Recteur donne un bref rapport sur la première rencontre des membres de la Commission de Planification Académique. M. Eastman, de l'Université de Toronto, devant s'absenter au début de juin, il faudra un remplaçant comme membre de la dite commission. Il est proposé par M. Fernand Girouard et secondé par le Père Oneil Ferguson que le Sénat Académique autorise le Conseil des Doyens à nommer le remplaçant de M. Eastman comme troisième membre de la Commission de Planification académique. Adopté.

7 - PROGRAMME DE SOCIOLOGIE:

Il est proposé par M. Pierre Dion et secondé par M. Victor Raïche que le Sénat invite le responsable du département de Sociologie à être disponible selon les besoins du Sénat durant la discussion sur le programme de la maîtrise en Sociologie.

Il est proposé par M. Jean Cadieux et secondé par M. Brian Newbold de reprendre cette proposition en la présence de M. Aurèle Young, directeur de l'Ecole des Sciences Sociales. M. Young s'était absenté pour quelques moments et à son retour la proposition fut adoptée.

Il est proposé par M. Victor Raïche et secondé par M. Pierre Dion que le programme de maîtrise en Sociologie soit maintenu pour les étudiants qui sont déjà engagés dans des études de maîtrise jusqu'à ce que la Commission de planification académique ait soumis ses recommandations et que la direction de l'Ecole des Sciences Sociales et de l'Université prennent les dispositions nécessaires pour assurer l'exécution de ce programme.

Vote: Pour 19, contre 1, abstention 1. Adopté.

(Signé)

Adélarde Savoie, président

(Signé)

Hector Frenette, secrétaire